
MARRAKECH – Espace de la région LAC
Lundi 7 mars 2016 – 10h30 à 11h45 WET
ICANN55 | Marrakech, Maroc

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Nous sommes le lundi 7 mars, il est 10 h 30 heure locale. Ceci est la réunion consacrée à l'espace de la région LAC dans la salle [Améthyste].

RODRIGO SAUCEDO : Bien, bonjour à tous. Merci à tous d'être ici. Nous allons essayer de nous exprimer en espagnol, en portugais et en anglais, si ça convient à tout le monde.

Nous avons un ordre du jour chargé alors allons-y. Avant de s'attaquer à l'ordre du jour que vous voyez, nous avons avec nous Sally Costerton, responsable de la GSE à l'ICANN, et Nick Tomasso, vice-président en charge de la gestion opérationnelle et immobilière des réunions de l'ICANN. Ils sont ici pour parler de l'annulation de la réunion à Panama et de la situation des réunions dans la région.

Je donne la parole à Sally.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

SALLY COSTERTON : Merci Rodrigo. Ça vous ennuie si je parle en anglais ? Tant mieux parce que je ne sais pas parler espagnol. Autrement, j'aurais dû partir maintenant.

Bonjour à tous. C'est formidable d'avoir cette réunion consacrée à l'espace de la région LAC. Je suis vraiment heureuse que nous ayons pu instaurer ces sessions au cours des dernières réunions. Merci à tous d'être venus.

Notre présence est très informelle. Nous n'avons rien de nouveau à dire, mais Nick et moi avons pensé qu'il serait bien de venir à cette réunion pour voir si vous aviez des commentaires, des suggestions ou des idées sur la manière dont nous pourrions vous aider dans vos tâches, ce que nous ne pourrions pas faire à Panama.

Comme je l'ai dit à Rodrigo, nous aimerions, dans la mesure du possible, organiser d'autres réunions consacrées à la participation des parties prenantes dans la région cet été, sachant que nous n'aurons pas de réunion unique comme celle prévue à Panama.

Donc au fil de la discussion, si vous voulez souligner certaines choses pour nous faire comprendre leur importance, ou s'il y a des sujets prioritaires qui peuvent être traités en dehors d'une réunion de l'ICANN, nous sommes toute ouïe. Rodrigo est en mesure de rendre ces choses possibles.

En ce qui concerne le Panama, je pense que vous savez tous pourquoi nous avons décidé d'annuler la réunion. Le virus Zika s'étend et la situation continue malheureusement de s'aggraver.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Et ce sera l'été.

SALLY COSTERTON : Et ce sera l'été, exactement. Nous avons bien réfléchi et dans la période précédant cette réunion, deux choses auraient été particulièrement source d'inquiétudes. La première, et la plus importante, est évidemment la sécurité de notre groupe. Il s'agit d'un problème mondial, qui ne relève pas de l'ICANN et qui évidemment, ne touche pas uniquement le Panama ou la région Amérique latine/Caraïbes. Mais c'est clairement une situation à laquelle le Panama doit faire face. Dans ce contexte, la première question est : Comment évaluer le risque pour nos propres délégations et groupes ?

En général, entre 1 700 et 2 200 personnes assistent à une réunion de l'ICANN. Cela représente beaucoup de monde et une réunion très complexe à gérer. Nous devons aussi avoir conscience qu'il est très difficile de déplacer une réunion. Nick peut vous expliquer très rapidement ce que cela implique. Il ne s'agit pas de prendre des décisions trop à l'avance, mais nous

devons nous donner du temps car il est difficile de trouver un endroit où organiser une réunion en toute sécurité et correspondant à tous nos critères, et il y en a beaucoup.

La deuxième chose, c'est la participation. Nous avons peur qu'un grand nombre de personnes annulent leur séjour à Panama juste avant la réunion en raison de la situation provoquée par Zika dans la région. Vous savez tous que la présence de notre communauté est essentielle pour assurer l'efficacité de nos réunions. Quel est l'intérêt d'une réunion si la communauté n'est pas là ? Ces réunions ont pour but d'élaborer des politiques. C'est le cas de la nouvelle réunion B, c'est-à-dire celle de l'été qui aurait dû se dérouler à Panama, qui a principalement trait à l'élaboration de politiques. Donc si nous organisons une réunion pour élaborer des politiques et que beaucoup de personnes se désistent, nous avons un sérieux problème.

Autre chose – certains d'entre vous le savent, d'autres non – ce n'est pas la première fois que nous sommes face à une telle situation, même depuis que je suis à l'ICANN, c'est-à-dire quatre ans. Ainsi, nous sommes actuellement au Maroc, où nous aurions dû être il y a un an, mais nous avons dû faire face à un défi similaire entraînant les mêmes problèmes. Beaucoup d'entre vous se rappelleront que fin 2014, il y avait une terrible épidémie provoquée par le virus Ebola. Même si le Maroc n'était

pas particulièrement touché, comme vous vous en souvenez sans doute, la situation était très grave dans plusieurs régions du nord et de l'ouest de l'Afrique. Et nos questionnements étaient les mêmes.

Nous étions évidemment très soucieux de la protection de notre communauté et de nos délégués, et nous avons aussi peur que beaucoup de gens ne viennent pas. Nous avons fait un petit sondage et nos craintes ont été confirmées, beaucoup de personnes se seraient désistées si nous avions maintenu la réunion à Marrakech.

Nous avons eu une discussion très difficile avec le gouvernement marocain, notre hôte [inaudible] et l'autorité de contrôle ici. Nous avons ensuite longuement discuté avec nos collègues en Afrique pendant tout le printemps et l'été l'année dernière, ce qui est en partie ce que Nick et moi faisons ici pour lancer ce processus avec vous. Toutes ces personnes ont été des collaborateurs exceptionnels au cours du processus visant à garantir que nous organiserions plus d'événements au Maroc, en Afrique du Nord et en Afrique en général, parce que nous savions que nous n'allions avoir aucune réunion sur ce continent en 2015.

Par exemple, le centre de participation qui vient d'être annoncé est le résultat du travail réalisé par les membres de la

communauté pendant cette période. Ils ont été très occupés avec nous et nous avons tous beaucoup travaillé. Et nous sommes ici maintenant. Nous prenons nos engagements très au sérieux. C'est un endroit magnifique, parfait pour une réunion de l'ICANN. Je pense que tout le monde en a conscience. Nous sommes donc très heureux d'être ici maintenant.

Nick, quelque chose à ajouter ?

NICK TOMASSO :

Non Sally, pas vraiment. Je pense que Sally a évoqué tous les points importants. Je suis sûr que la plupart d'entre vous ont déjà assisté à plusieurs réunions de l'ICANN et savent que nous avons besoin d'une certaine taille de locaux, ne serait-ce que pour accueillir tout le monde, et pour organiser toutes les réunions – 372 sessions différentes sont prévues ici – c'est pourquoi il est très difficile de trouver un endroit répondant à nos attentes. Nous avons besoin d'autant de temps que possible pour trouver un nouvel endroit et lancer le processus. Sally a évoqué tous les autres sujets.

Nous en avons vu assez sur les réseaux sociaux au sujet de l'ICANN, du virus Zika et du Panama pour comprendre que la communauté est plutôt inquiète.

Quand vous voyez les nouvelles concernant le Panama, on se dit que la décision d’annuler la réunion était celle qu’il fallait prendre. Le nombre de personnes touchées augmente et ce sera bientôt l’été. Voilà où nous en sommes et voilà notre position.

RODRIGO SAUCEDO : Merci Nick et Sally. Y a-t-il des questions ou des commentaires pour Sally et Nick avant de commencer ? Carolina puis Rubens.

CAROLINA AGUERRE : Merci pour cette explication tout à fait compréhensible. J’ai deux remarques. La première, c’est que nous aurons une réunion dans les Caraïbes – dans la partie rattachée à la région Amérique du Nord – où [inaudible] existe depuis déjà plus de deux ans. Je suis membre de la communauté des LACTLD et nous voulions organiser une assemblée générale et un atelier avant la réunion de l’ICANN à Porto Rico. Nous nous demandions s’il valait mieux prendre nos précautions et décaler nos événements étant donné que la réunion à Porto Rico risque d’être annulée pour les raisons que vous venez d’évoquer.

Autre remarque, avec mes collègues latino-américains, nous sommes en train d’examiner les discussions et les listes relatives aux sessions consacrées à la participation pour savoir combien de ces sessions encouragent la participation de la communauté

dans la région où se déroule une réunion de l'ICANN. Il faut bien se rappeler qu'aucun événement ICANN ne se déroulera en Amérique latine en 2016. Il faudrait donc plus de boursiers, de dirigeants de NextGen ou d'autres personnes présents en tenant compte de la situation particulière cette année. Merci.

SALLY COSTERTON : [inaudible], est-ce que je peux répondre ? Je crois que votre première question était : Faut-il décaler l'assemblée des LACTLD au cas où la réunion à Porto Rico serait annulée ? C'est ça ?

Cet événement est prévu pour quand ?

CAROLINA AGUERRE : [inaudible]

SALLY COSTERTON : Cet événement est prévu pour quand ?

CAROLINA AGUERRE : Nous essayons généralement d'organiser nos réunions avant une réunion régionale de l'ICANN, pour bénéficier d'une bonne dynamique.

NICK TOMASSO : Je vous conseille de prendre un peu de temps pour voir si la situation s'améliore ou non à San Juan. Mais préparez-vous à cette éventualité. Si vous tenez à ce que cet événement soit lié à la réunion de l'ICANN, préparez-vous à le décaler. Nous allons examiner avec attention l'ensemble du processus, en commençant par travailler avec la communauté, et plus particulièrement avec Pablo à Porto Rico parce qu'il a un intérêt majeur là-dedans et parce qu'il réalise un travail remarquable à San Juan pour obtenir du soutien. Nous agissons dans tous les cas avec prudence car nous avons ce soutien et cette relation.

Mais je pense que nous devons continuer d'observer la situation là-bas, peut-être pendant les six prochaines semaines uniquement, voir comment les choses évoluent.

RODRIGO SAUCEDO : J'ai deux autres questions. Rubens, puis vous, et je crois que ce sera bon.

RUBENS KUHL : Ma question concernait Porto Rico et j'ai déjà eu ma réponse. Merci Rodrigo.

MARK DATYSGELD : Bonjour. Je m'appelle Mark Datysgeld. Je suis un ancien membre NextGen et je suis actuellement boursier. Depuis que nous, les [53] membres du groupe NextGen, sommes rentrés dans nos pays respectifs, nous sommes allés à la rencontre des jeunes pour les encourager à participer à leur communauté et à assister à cette réunion. L'année dernière, nous avons eu l'IGF au Brésil et [inaudible], qui comprenait un programme majeur pour les jeunes, avec lesquels nous avons pu bien discuter. Nous faisons en sorte de fournir le nécessaire pour que les jeunes puissent assister à cette réunion.

L'initiative NextGen risque de souffrir le plus de ce changement de programme car ils ne pourront pas assister à la réunion, prévue dans leur région. C'est pourquoi j'aimerais, dès aujourd'hui, essayer de convaincre le plus de monde possible pour qu'un petit nombre de jeunes latino-américains soient autorisés à assister à cette réunion, ce à quoi nous œuvrons au sein de NextGen, avec le programme de bourse et les dirigeants locaux, comme [Daniel]. Nous avons beaucoup discuté avec ces personnes pour leur donner une chance de prendre part au processus. Voilà ma remarque. Merci.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Je voudrais juste ajouter qu'il me semble que nous avons une stratégie similaire dans la région et c'est une bonne idée de

travailler avec Rodrigo et les autres pour voir ce qui existe déjà dans les programmes en place et qui profiterait à la région. Beaucoup d'efforts sont fournis en termes de sensibilisation et de participation. Je pense que nous avons besoin de travailler là-dessus et peut-être d'encourager les gens, en tant que groupe, à gérer la situation tranquillement, une chose après l'autre, sans s'énerver. Oui comme Nick, comme tous ceux qui essayent de tout régler en même temps car c'est compliqué et coûteux de voyager, etc. Donc l'idée serait d'utiliser ce que l'on a déjà et d'essayer de se concentrer davantage là-dessus. C'est simplement pour ajouter [inaudible] qui encourage la participation des universités et de chacun à cette réunion.

SALLY COSTERTON :

Oui, merci. Je suis complètement d'accord. Et c'est en grande partie ce pour quoi je travaille avec Rodrigo. Nous devons vraiment nous assurer que nous tirons au mieux parti des possibilités qui se présentent dans la région et que nous faisons tout notre possible pour nous concentrer là-dessus au cours des prochains mois.

L'initiative NextGen est différente. Elle est vraiment liée à une réunion elle-même. Donc s'il n'y a pas de réunion, ça ne veut pas dire que cette initiative n'a aucune valeur mais elle perd son intérêt majeur. J'encourage et soutiens la communauté dans

son travail, pour lequel je vous félicite. Je suis vraiment très heureuse d'entendre ça. C'est une partie importante de ce que nous essayons de faire, c'est-à-dire amener plus de jeunes dans nos rangs et ce pour plusieurs raisons, l'une d'elles et non la moindre étant que nous avons besoin de plus de volontaires, de plus de personnes qui comprennent ce qu'il se passe et contribuent aux groupes de travail, et soutiennent la base du processus ascendant, comme je l'ai entendu dire une fois.

J'aimerais vraiment voir s'il y a des choses que nous pouvons faire avec votre groupe dans la région cette année, pour permettre à ces jeunes de mieux comprendre ce que nous faisons et comment, éventuellement en allant vers eux. C'est pourquoi je vous encourage, ainsi que Rodrigo et l'équipe chargée de la stratégie régionale, à réfléchir différemment à la manière de faire appel à ces personnes cette année.

En ce qui concerne la question que plusieurs personnes ont posée, à savoir « Peut-on envoyer plus de personnes à la prochaine réunion ? », en l'occurrence celle d'Helsinki, ou à toute autre réunion quel que soit l'endroit, il faut réfléchir à ce qu'il se passera si ces personnes se rendent effectivement à un tel événement parce que ce sera une très petite réunion axée sur la politique. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de représentants de NextGen ou d'autres initiatives.

Mais je vous incite à discuter de façon approfondie de ce que ces personnes pourront faire une fois sur place, histoire de vous assurer que c'est bien ce que vous voulez car ce n'est pas une question de quotas et de qui obtient quoi. C'est une question différente. Je pense que vous devez être capables de dire : « Nous savons que lorsque nous envoyons quelqu'un à une réunion de l'ICANN dans le cadre de l'initiative NextGen, nous devons nous assurer que ça constituera une bonne expérience pour cette personne. » Autrement, l'objectif de NextGen n'est pas atteint. Les membres de cette initiative doivent acquérir de l'expérience en termes de participation. Donc continuons à travailler là-dessus à la fois dans la région et au cours de prochaines réunions. Est-ce que ça vous aide ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Nous avons [Lauren] avec nous.

SALLY COSTERTON : Bonjour. Je ne savais pas que vous étiez là.

[LAUREN] : Aucun problème. Non, je pense que Sally a bien résumé la situation. Je dois dire que Mark et le reste du groupe NextGen ont réalisé un super travail de construction d'un réseau dans leur région. Mais comme l'a dit Sally, la réunion à venir sera très

différente c'est pourquoi nous avons une approche très différente quant à la manière dont se déroulera cette réunion et dont NextGen s'inscrira dans le processus d'élaboration de politiques. Les choses seront différentes.

Vous savez tous que pour le moment, il n'est pas possible d'envoyer sa candidature pour NextGen et ce jusqu'à ce que nous sachions où aura lieu la réunion. Un programme de bourse est en place pour les personnes qui ont déjà participé au programme de bourse principal. Des anciens seront associés à différents aspects de l'élaboration de politiques au sein de l'organisation. Mais nous prenons bien note de ce que vous dites et je sais qu'il y a des inquiétudes concernant la prochaine réunion. C'est un sujet que nous étudions. Nous sommes aussi en train d'examiner des critères pour les boursiers. À noter que le programme de bourse fêtera ses 10 ans l'année prochaine.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : [inaudible] doit changer car nous avons modifié le programme des réunions.

[LAUREN] : Exactement.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : [inaudible]

[LAUREN] : Oui, c'est vraiment une chose dont nous avons conscience et que nous étudions. Donc c'est bien. Merci.

RODRIGO SAUCEDO : Je pense que je ne prendrai qu'une question parce que nous sommes déjà très en retard. En ce qui concerne les réunions, je vais donner la parole à Renata, puis nous passerons à l'ordre du jour.

RENATA AQUINO RIBEIRO : Excusez-moi. J'aimerais ajouter qu'effectivement, beaucoup d'efforts ont été réalisés depuis la réunion de l'ICANN à Buenos Aires pour inciter de nouvelles personnes à participer à l'ICANN. En ce qui concerne la région amazonienne et le nord-est du Brésil, nous avons fait beaucoup de progrès et participé à des événements en Espagne et aux États-Unis. Nous avons aussi eu la possibilité de participer au processus [inaudible]. J'aimerais souligner un autre aspect de la participation, qui est la régionalisation. Pour ce qui est des visas, par exemple, nous avons eu un gros problème avec les différents critères applicables à l'Amérique latine pour venir ici au Maroc. Nous avons même eu des gens arrêtés à l'aéroport. C'est inquiétant

quand vous parlez de participation parce qu'il n'est pas possible de véhiculer cette image aux groupes que vous essayez d'amener à l'ICANN.

Ce serait donc bien de mettre en place une procédure comme envoyer une lettre d'invitation longtemps à l'avance pour améliorer la situation. Il y a aussi d'autres aspects qu'on pourrait évoquer en parlant de participation, comme intégrer des groupes régionaux qui ne contribuent pas encore à la stratégie de la région LAC, notamment la région amazonienne, à l'environnement de l'ICANN. Nous prêtons une attention particulière à leurs besoins et leurs demandes. Par exemple, dans la région amazonienne, aller dans une petite ville du nord peut nécessiter de prendre un bateau et de voyager toute la journée. Cette région dispose de groupes de messagers mobiles et n'a pas beaucoup accès à des sites internet comme le wiki de l'ICANN. L'idée même de [inaudible] et d'ajouter des choses sur le site lui est complètement étrangère. La façon de gérer l'Internet y est complètement différente.

Ce serait donc vraiment bien de réfléchir à de nouvelles manières d'intégrer des régions comme celle-ci. Merci.

RODRIGO SAUCEDO : Merci Renata. Nick, Sally, un commentaire ?

SALLY COSTERTON : Très rapidement. Je vais juste demander à Nick de commenter le point sur les visas. Mais je suis vraiment intriguée par votre remarque sur l’accessibilité. Dans une des autres équipes dont je fais partie, nous sommes impliqués dans un projet que je considère comme continu, dont le but est d’examiner la participation numérique, ou les biens numériques si vous préférez. Nous nous intéressons à beaucoup de langues, évidemment, et aux appareils électroniques portables. Nous essayons de déterminer comment nous assurer, du mieux que l’on peut, qu’il est possible d’accéder aux contenus de l’ICANN depuis une plateforme mobile. Pour ceux d’entre vous qui créez des sites web – beaucoup d’entre vous j’imagine – c’est bien plus difficile qu’il n’y paraît puisqu’il y a environ 25 000 pages sur le site de l’ICANN. C’est un site énorme qui existe depuis 15 ans. C’est comme une immense bibliothèque, et essayer d’en rendre le contenu accessible sur un appareil portable demande beaucoup de travail.

Mais je pense qu’il serait très intéressant – Rodrigo et Vanda, je ne voudrais pas vous donner trop de travail – que le groupe stratégique de cette région prenne le temps de se pencher spécifiquement sur ce point. Je ne peux pas vous promettre qu’on vous proposera des solutions immédiatement. Mais ce dont nous avons besoin, les utilisateurs en ont besoin, et c’est

un bon exemple illustrant les différentes manières d’avoir des discussions. Y a-t-il un moyen d’utiliser des appareils portables pour gérer du contenu public, ou pour participer à un groupe de travail ? Vous m’avez donné à réfléchir donc je serais vraiment curieuse de voir si ce groupe peut nous aider dans notre réflexion à ce sujet. C’est une remarque opportune. Nick, vous voulez terminer en disant quelque chose sur les visas ?

NICK TOMASSO :

Je vais faire vite. Je sais que vous voulez tous aller à la réunion [inaudible]. Nous avons de nombreux critères pour choisir les endroits accueillant des réunions de l’ICANN. Les visas sont dans le haut de cette liste de critères. Je vois le Maroc comme un cas particulier, le gouvernement ayant tout mis en œuvre pour accorder des visas à l’arrivée de délégués n’ayant pas de consulat ou d’ambassade du Maroc dans leur pays.

Ce que vous dites à propos de personnes arrêtées en arrivant ici m’inquiète beaucoup et j’aimerais en savoir plus si vous voulez bien m’envoyer un mail. J’imagine que... je serais heureux d’en discuter avec vous parce que je n’arrive pas à croire que le gouvernement ait accordé des visas pour ensuite empêcher certaines personnes d’entrer sur le territoire. Mais selon moi, les agents à l’aéroport n’avaient peut-être pas certains noms sur

leur liste, tout simplement. Vous me raconterez tout ça en détail, histoire que je comprenne ce qu'il s'est passé. Merci.

Cela étant dit, les visas sont une des conditions principales. Je suis d'accord avec [inaudible] le groupe de travail sur la stratégie des réunions, et je peux vous assurer que la possibilité d'obtenir un visa est une de nos priorités et nous faisons tout notre possible à ce sujet. Merci.

RODRIGO SAUCEDO : Une dernière remarque là-dessus avant de passer à l'ordre du jour. [inaudible] soyez brève s'il vous plait.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : J'ai une suggestion. Nous pouvons peut-être régler le problème de la réunion si vous n'avez pas de plan B en ce qui concerne Porto Rico. Miami pourrait être un bon endroit pour organiser une réunion des LACTLD et une réunion de l'ICANN. En plus, c'est la même région. Vous êtes d'accord ? Parfait. Voilà, je propose Miami. Merci.

RODRIGO SAUCEDO : Merci à vous, et merci Nick et Sally de nous avoir rejoints pour le début de cette réunion.

SALLY COSTERTON : Merci. Bonne fin de réunion.

RODRIGO SAUCEDO : Sans plus attendre, nous allons examiner les différents points de l'ordre du jour, si vous voulez bien. Nous avons avec nous Bob. Bob, vous êtes toujours là ? Bob Ochieng est membre du groupe chargé de la participation des parties prenantes en Afrique. Comme dans d'autres réunions de l'ICANN, nous invitons des personnes venues d'autres régions pour nous en dire un peu plus sur le secteur du DNS dans leur région. Merci Bob d'être parmi nous. Je vous laisse la parole.

BOB OCHIENG : Merci Rodrigo. Bonjour. Après vous avoir écoutés ces dernières minutes, je ne sais pas si je dois vous passer les diapos ou juste poursuivre la discussion, parce que je me rends compte que nous avons beaucoup de choses en commun entre la région LAC et la région Afrique. Ne serait-ce que lorsqu'il s'agit de prendre un bateau et de voyager toute une journée pour se rendre quelque part. En Afrique, il faut sortir et rentrer dans son pays pour aller dans un pays voisin. Donc en ce qui concerne l'accessibilité, nous sommes dans la même situation.

Mais je pense que nos similitudes sont encore plus flagrantes avec l'espace du DNS, car nous qualifions nos régions

respectives de faiblement desservies. Elles sont faiblement desservies parce que nous ne jouons pas à égalité dans l'espace commercial, ou en termes de participation à l'ICANN, que l'on prenne en compte le nombre de bureaux d'enregistrement ou la contribution aux politiques. Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas assez à assister aux réunions de l'ICANN. Nous sommes assez nombreux, mais tant que nous ne sommes pas en charge des politiques élaborées, nous ne participons pas.

Il y a une grosse différence entre assister à une réunion de l'ICANN et y participer activement. Nous [envoyons] toujours une délégation de notre région aux réunions de l'ICANN. Vous la voyez pour la première fois à l'arrivée à l'aéroport, puis une seconde fois à son départ de l'aéroport. Donc oui, je pense que nous sommes dans une situation similaire, où nous essayons d'encourager une participation réelle. C'est l'objectif de la Stratégie africaine.

Depuis trois ans, nous essayons de trouver des solutions à ces deux problèmes. Le premier, la participation non seulement dans le cadre de l'ICANN mais aussi dans l'ensemble de l'environnement [inaudible], le second, la participation sur le front commercial. Sur le front commercial, on cherche avant tout à développer le système qui permettra la production de domaines en tant qu'industrie. Autrement, nous ne sommes que des consommateurs.

Voilà les deux grands axes de la Stratégie africaine. Au cours de ces trois années, nous avons appris certaines choses mais nous pouvons encore nous améliorer. Je vais souligner juste quelques projets phares, comme je les appelle, que nous essayons de mettre en œuvre.

Comme vous pouvez le constater, c'est un voyage qui a commencé il y a un petit moment, en 2011, lorsque nous avons eu une réunion avec des ministres africains, qui ont exprimé le désir que l'ICANN en fasse plus en Afrique. Aujourd'hui à Marrakech, soit presque cinq ans plus tard, je pense que l'ICANN en a effectivement fait plus, tel que le centre de participation récemment annoncé et qui sera créé à Nairobi. Donc oui, l'ICANN fait son possible de son côté mais nous devons aussi avancer de notre côté. C'est essentiel.

Notre stratégie se concentre sur deux axes principaux. Le premier, je l'ai évoqué, c'est l'aspect commercial du système des noms de domaine en Afrique. Cet aspect recouvre le développement des noms de domaine en soi en Afrique, ainsi que la création de davantage de bureaux d'enregistrement par l'ICANN pour pouvoir s'imposer dans ce secteur commercial. À l'heure actuelle, nous avons moins de 10 bureaux d'enregistrement accrédités en Afrique. Il me semble que vous en avez un peu plus dans la région LAC, mais ce n'est rien en comparaison avec les autres régions. Ce point a été vérifié dans

les candidatures aux nouveaux gTLD. Le nombre de candidats venus d'Afrique était faible. Il y en avait un peu plus pour la région LAC même si ce n'était pas idéal comparé à la région [inaudible]. Il faut régler ce problème.

Le deuxième axe concerne l'ONS et la participation des membres de nos régions aux unités constitutives de l'ICANN, qu'ils viennent du GAC, de la société civile, de la communauté technique, en s'inscrivant non pas seulement dans le cadre de l'ICANN, mais dans l'ensemble de l'écosystème de l'Internet. Nous faisons face à des défis déterminants. Par exemple, vous avez des pays qui se demandent pourquoi ils ne gèrent pas eux-mêmes leurs ccTLD et qui ont du mal à assimiler l'idée qu'il n'y a pas qu'eux, mais qui sont censés prendre position en ce qui concerne ces ccTLD. Ça me prend un peu de temps de leur faire comprendre qu'il s'agit d'une ressource qui rassemble l'ensemble de la population d'un pays et qui ne concerne pas seulement le gouvernement. Voilà les deux sujets prioritaires pour l'Afrique.

Comme je l'ai dit, en trois ans, nous avons essayé de faire avancer les choses en proposant plusieurs idées. Certaines de ces idées ont été adoptées à l'échelle mondiale. Par exemple, le forum du DNS, dont nous avons lancé la quatrième [édition] qui vient de se terminer au Maroc, et je sais qu'il a maintenant lieu à travers la planète. Il est organisé à Londres, au Moyen-Orient, et

je suis sûr qu'il se déroule aussi dans la région LAC. C'est une initiative officiellement adoptée et je pense que ce forum permet de réunir différents acteurs de l'industrie du DNS pour discuter des problèmes qui leur sont propres et qui ne surviennent normalement pas ailleurs.

Nous essayons de mieux communiquer avec les membres de notre communauté pour souligner le fait qu'aujourd'hui, l'ICANN les accompagne sur le terrain, en leur parlant dans leur langue, et qu'il ne s'agit pas des États-Unis. C'est essentiel pour rassurer l'Afrique par rapport à l'ICANN, lui faire comprendre que l'ICANN est une organisation mondiale car l'Internet est mondial.

Évidemment, il faut aussi améliorer la capacité technique de notre communauté, notamment en lançant plus de serveurs racine L dans la région. Le renforcement des capacités est essentiel, dans le domaine commercial et dans le domaine sécuritaire, en particulier pour protéger le DNS. Nous serons plutôt actifs à ce sujet, en organisant plusieurs formations aux DNSSEC et en veillant à ce que nos ccTLD soient reconnus.

Que prévoyons-nous de faire à l'avenir ? Nous n'en sommes bien sûr pas là où nous aimerions être et nous avons le sentiment que [inaudible] reste la priorité pour nos parties prenantes, en particulier l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux et

les gouvernements. Elles sont prêtes à prendre leur place dans l'industrie du DNS.

Et évidemment, nous voulons vraiment encourager la participation. Je parle de participation significative. Il y a une très grosse différence entre les gens qui contribuent à l'ICANN et la prochaine génération. Quand j'entends parler de NextGen, ça m'encourage vraiment de savoir que quelque chose est fait pour attirer une nouvelle génération de contributeurs à l'ICANN. Autrement, je serais très inquiet parce que ça demande beaucoup d'efforts de lire et commenter des documents, sans être payé. Ce n'est pas facile. Le bénévolat n'est pas facile. Nous devons encourager la communauté à en faire plus.

Enfin, nous faisons face à plusieurs défis. La situation est sans doute similaire à ce que vous connaissez dans votre région en termes d'accessibilité et de coût de la connectivité. L'ICANN requiert au moins une bonne connexion internet puisqu'une partie de notre participation se fait via les séminaires web. Il faut pouvoir se connecter pour participer aux conférences téléphoniques et tout le monde n'a pas cette possibilité, donc c'est un problème. Et lorsque vous êtes connecté, quelle est la qualité de la connexion ? Donc oui, nous avons un peu de travail à faire encore, dont une partie en dehors de l'ICANN mais nous pouvons aider en conseillant les différents acteurs, en espérant que dans ce cas, chaque acteur concerné vienne discuter avec

nous et apprécie le modèle multipartite. Par exemple, ce n'est pas l'ICANN qui a eu cette idée. En Afrique, nous avons des milliers de communautés qui travaillent ensemble, selon un modèle qu'elles ne qualifient pas de multipartite, mais qui est collaboratif. Nous travaillons ensemble pour essayer de régler certains de ces problèmes. Merci beaucoup.

RODRIGO SAUCEDO : Merci beaucoup Bob pour cet exposé, je suis d'accord avec vous. Nous avons les mêmes problèmes dans la région LAC. Avant de laisser la parole à ceux qui ont des questions et des commentaires, je voudrais m'excuser car les interprètes ne sont pas là. Nous avons demandé un service d'interprétation et le nécessaire aurait dû être fait. C'est dommage de faire la réunion en anglais lorsque nous avons des interprètes, ce qui est le cas d'habitude, mais bon. Quelqu'un a des commentaires, des questions ? Tony Harris, allez-y.

ANTHONY HARRIS : Bonjour, je m'appelle Anthony Harris. Je viens de la CABASE, en Argentine. J'ai juste une question concernant ce que vous avez dit à propos du développement du DNS en Afrique. Pourriez-vous nous en dire plus sur la candidature à .africa ?

BOB OCHIENG : Je pense que c'est une question pour Rodrigo.

RODRIGO SAUCEDO : Je n'ai pas entendu. Vous pouvez répéter ?

BOB OCHIENG : Bon, je vais essayer. Il me semble que la dernière nouvelle au sujet de .africa est que le Conseil d'administration a donné le feu vert à l'ICANN. Mais nous avons eu des problèmes juridiques. L'affaire est actuellement examinée par un tribunal et nous espérons avoir une conclusion très bientôt. Mais à l'heure où nous parlons, tout cela est entre les mains des dirigeants exécutifs de l'ICANN et non plus seulement du Conseil d'administration.

RODRIGO SAUCEDO : OK. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

VANDA SCARTEZINI : Désolée Bobby. Ce n'est pas enregistré.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Si si, c'est bon.

VANDA SCARTEZINI : Ça l'est ? Bien. Vanda, pour l'enregistrement. Bob, j'ai une question sur la manière dont les taxes influencent l'achat ou l'importation de domaines auprès de bureaux d'enregistrement qui ne sont pas dans le pays. Est-ce que vous en savez quelque chose et si oui, est-ce que vous pouvez nous en parler ? Parce que c'est devenu problématique dans notre région, et le développement des nouveaux gTLD risque d'être limité à cause de ces taxes et du coût pour les gens en général.

BOB OCHIENG : Si je vous ai bien compris, vous voulez savoir s'il est facile d'acheter un domaine en Afrique, par exemple, lorsqu'on est dans une autre région en tenant compte des taxes et du coût d'ensemble de l'opération. Ça dépend, surtout s'il s'agit d'un ccTLD. Pour la plupart de ceux que nous voyons, le prix est différent selon que vous êtes un local ou un étranger. Et évidemment, si vous êtes étranger, on vous rend la tâche plus difficile. La plupart du temps, il y a une raison à ça. C'est le sujet des débats au sein du Forum africain sur le DNS.

Ça influence même la capacité à vendre un ccTLD, par exemple, dans un pays différent. Si vous voulez parler vente, admettons que j'ai .ke pour le Kenya. Qu'est-ce qui m'empêche de vendre .ng, qui correspond au Nigeria ? Les vendeurs savent que je peux acheter ce domaine pour 30 dollars. Mais pour transférer

30 dollars au Nigeria, ça me coûte 50 dollars. Le problème est alors lié aux acteurs du secteur financier parce qu'ils ne sont pas alignés. Ils ne communiquent pas entre eux. Ça devient très cher de transférer de l'argent à travers le continent. C'est donc un problème plus vaste qui requiert l'intervention et la compréhension du secteur financier. Merci.

VANDA SCARTEZINI : Combien de bureaux d'enregistrement avez-vous dans votre région et comment sont-ils répartis ?

BOB OCHIENG : Bonne question. J'ai déjà dit que nous avons moins de 10 bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN.

VANDA SCARTEZINI : Selon le RAA de 2012-2013 ou juste selon celui de 2009 ?

BOB OCHIENG : Je crois que deux d'entre eux dépendent du RAA de 2013. Pour les autres, c'est 2009. Pour ce qui est de la répartition géographique, les trois quarts de ces bureaux sont en Afrique du Sud. Donc si vous enlevez l'Afrique du Sud, ce n'est même pas la peine de donner les chiffres tellement c'est embarrassant. Nous espérons que la situation va s'améliorer et je pense qu'une

dérogation concernant les frais d'assurance, qui sont perçus comme un réel obstacle, permettra à davantage de bureaux de se faire accréditer.

VANDA SCARTEZINI : La situation n'est pas très différente dans la région LAC.

BOB OCHIENG : Je pense que c'est pour ça que nous avons des choses à partager. Nous sommes dans la même situation. Nous sommes des régions faiblement desservies. Merci.

RODRIGO SAUCEDO : Merci beaucoup Bob. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires ? [Win] ?

[WIN] : Bonjour. Excusez-moi. Bonjour. Je m'appelle [Win] [inaudible]. Certains d'entre vous, la plupart d'entre vous en fait, savent sans doute que je travaille depuis un an avec [inaudible] l'ICANN sur une étude consacrée à la région LAC et les ccTLD [inaudible]. Une question m'est venue à l'esprit pendant que vous parliez de la situation sur le continent africain. Y a-t-il un pays ou quelques pays, pas l'Afrique du Sud évidemment, dont vous pourriez vous servir comme exemple, pour illustrer le taux de pénétration ou

autre, la manière dont la communauté mène des projets à bien ? Ces pays pourraient prouver aux autres pays d’Afrique ou d’autres régions que telle ou telle chose est possible.

BOBOCHIENG :

J’ai trois réponses à cette question. La première, c’est qu’au moment où nous parlons, personne n’a vraiment fait d’étude prévisionnelle sur l’industrie du DNS en Afrique. L’ICANN vient tout juste de commencer une telle étude. Nous avons fait appel à un conseiller pour ça car quand nous discutons avec les acteurs de la communauté commerciale, ils me demandent de leur montrer les moyens potentiels pour rentrer sur le marché, et je n’ai rien à leur répondre. C’est une lacune.

C’est comme marcher en plein jour les yeux fermés. Sans données, sans information, vous ne voyez rien, il n’y a rien. Nous travaillons donc là-dessus. Nous attendons un rapport avant juin de cette année.

La deuxième réponse à votre question, c’est que l’Afrique représente aujourd’hui 1 milliard de personnes et au moins deux millions d’entreprises immatriculées. Pourquoi l’Afrique ne devrait avoir qu’1,5 million de noms de domaine, dont 1 million en Afrique du Sud, ce qui signifie 500 000 noms de domaines pour les 53 autres pays ? Ça n’a aucun sens. Il faut donc

commencer par les acteurs concernés en Afrique, qui croient en leurs domaines.

Demandez à n'importe qui, y compris dans cette pièce, qui n'a pas de compte Gmail? J'espère que Google ne va pas me poursuivre en justice pour ça. Tout le monde a un compte Gmail. Si vous demandez aux fonctionnaires en Afrique, prenons le Kenya, si vous regardez leurs cartes de visite, ils ont toujours deux adresses électroniques, une .ke et une autre, Gmail, Yahoo ou Hotmail. Mais en général, ils entourent l'adresse Yahoo ou autre et vous disent d'utiliser celle-ci uniquement. Pourquoi? Petit un, ils croient que l'adresse .ke est contrôlée par le Kenya. Je leur ai demandé : « Vous croyez que l'autre ne l'est pas ? » Ce n'est pas à vous de répondre. Petit deux, ils disent que cette adresse ne fonctionne pas. « L'adresse kenyane ne fonctionne pas et je préfère l'autre, en laquelle j'ai confiance. »

Tant que nous n'aurons pas confiance en nos domaines, nous ne pourrons rien faire. C'est comme vendre du vin à quelqu'un qui boit de l'eau. Pourquoi acheter le vin alors? Il faut amener les gens à prendre conscience que ces domaines sont les mêmes. Qu'il est possible d'utiliser le domaine .ke et d'envoyer un mail, et que celui-ci arrivera à destination, aux États-Unis ou en Afrique du Sud. Les Kenyans pensent que le domaine .ke est local et c'est là le problème. Ils pensent que certains domaines ont davantage une portée mondiale que d'autres. C'est une

méconnaissance de la situation et il faut apporter des solutions à cela.

Tout cela doit être réalisé en parallèle pour nous aider à lancer la machine. Et évidemment, si l'ICANN intervenait, notamment à propos des frais d'assurance pour les régions faiblement desservies, nous pensons que le secteur commercial saisirait l'occasion.

RODRIGO SAUCEDO :

Bien. Merci [Win] pour votre question et Bob. Désolé d'accélérer un peu le rythme mais nous devons passer au deuxième point de l'ordre du jour. Mais merci d'être venu et de partager toutes ces informations. C'est vraiment utile Bob.

Ma collègue Marika Konings est avec nous. Nous avons un sujet important à l'ordre du jour, qui concerne les recettes des enchères relatives au programme des nouveaux gTLD. Marika va nous donner les dernières informations à ce sujet, puis nous aurons les commentaires de Tony et [Dev] sur le programme. Marika, vous avez la parole.

MARIKA KONINGS :

Donc oui, je suis là pour vous expliquer ce qu'il en est actuellement quant aux recettes des enchères des nouveaux gTLD. Nous en sommes à la phase de rédaction.

Mais avant d’entrer dans le vif du sujet, j’aimerais d’abord vous donner le contexte et l’objectif de cette thématique – comment nous en sommes arrivés là, où est-ce que nous en sommes maintenant et où allons-nous ensuite – et répondre à vos éventuelles questions.

Je pense que la plupart d’entre vous savent que le mécanisme des enchères est en fait un mécanisme de dernier recours dans le cadre du programme des nouveaux gTLD, et qu’il a pour rôle de résoudre les éventuels ensembles conflictuels restants. C’est en tout cas ce qu’on en attend et dans la pratique, il a été démontré que la plupart des ensembles conflictuels trouvent une issue par d’autres moyens, notamment des discussions entre les parties concernées. Des enchères privées peuvent également être organisées. Mais malgré ça, il peut encore être nécessaire de résoudre des ensembles conflictuels, dont certains ont fait l’objet d’enchères organisées par l’ICANN.

Il résulte de ces enchères des fonds d’un montant non négligeable, qui sont réservés et marqués pour financer, évidemment, le budget de l’ICANN qui s’élève actuellement à plus de 100 millions de dollars. Comme marqué dans le Guide de candidature aux nouveaux gTLD, le Conseil d’administration, le personnel et la communauté sont censés collaborer pour concevoir et développer un plan ainsi que les prochaines étapes pour gérer ces recettes d’enchères.

Je vais juste vous lire rapidement ce qui est dit dans le Guide de candidature car je pense que cela donne la base pour la conduite de ces discussions. « Les fonds doivent être utilisés de manière à soutenir directement la mission et les valeurs fondamentales de l'ICANN tout en maintenant son statut d'organisation à but non lucratif. » La seconde partie donne lieu à des discussions importantes en ce qui concerne le rôle du Conseil d'administration en la matière, puisqu'il a une responsabilité fiduciaire quant à la manière dont l'ICANN gère ses fonds et ses dépenses.

Le Guide de candidature donne aussi plusieurs exemples qui pourraient faire l'objet des discussions, comme la création d'une fondation qui attribuerait des fonds selon certaines conditions, la création d'un fonds communautaire géré par l'ICANN et dédié à des projets spéciaux, et quelques suggestions qui ont été soumises, juste pour donner une idée de ce qui est faisable.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Plusieurs étapes ont déjà été franchies dans ce processus, à commencer par une discussion qui a démarré au sein de la GNSO, qui est bien sûr en partie responsable de l'élaboration de politiques ayant trait au programmes des nouveaux gTLD. En février l'année dernière, certains fonds étaient déjà rassemblés, ce qui a fait l'objet d'une nouvelle discussion. Nous savons que ce processus n'est pas terminé mais est-il temps de commencer à réfléchir aux mesures

que nous voulons mettre en place pour gérer les recettes des enchères ?

À la fin de ces discussions, la première décision prise a été d'aller vers les autres organisations de soutien et comités consultatifs de l'ICANN, pour voir s'il était intéressant de travailler ensemble sur cette thématique. La GNSO croit comprendre que même si ces fonds ont été rassemblés dans le cadre d'un programme élaboré par elle, l'intérêt à ce sujet est plus vaste et le Guide de candidature indique clairement que l'objectif est de soutenir la mission de l'ICANN, ce qui va évidemment au-delà des politiques relatives aux gTLD.

Sur la base des retours reçus, il est apparu que plusieurs autres SO/AC de l'ICANN souhaitaient explorer la possibilité de créer un groupe de travail intercommunautaire pour se pencher sur la question.

[inaudible] pour discuter davantage et avoir des contributions sur ce sujet. Plusieurs sessions ont été organisées lors de la réunion de l'ICANN à Buenos Aires. À cette occasion, il a été convenu qu'il serait utile de rassembler toutes les informations de même type sur un document de discussion à communiquer à la communauté de l'ICANN mais aussi aux personnes en dehors pour leur donner l'occasion d'être entendues et d'adresser leurs

commentaires, notamment quant à l'idée de créer un groupe de travail intercommunautaire.

Le document a été publié en septembre dernier. Nous avons eu une période de consultation publique jusqu'en novembre. Nous sommes maintenant en février et nous avons eu la première réunion de l'équipe de rédaction de la charte. Nous reviendrons sur ces points plus en détail mais je sais que nous devons aller vite et ne pas trop nous attarder.

En ce qui concerne les ateliers organisés à Buenos Aires, je répète qu'il y a un réel et vaste intérêt à ce sujet. La communauté a déjà beaucoup d'idées quant à la manière de dépenser cet argent mais elle reconnaît qu'il faut avant tout se concentrer sur les principes sous-jacents de toute discussion en la matière, ainsi que sur le processus et le cadre à mettre en place avant même de commencer à parler de ce que l'on pourrait faire avec cet argent.

Comme je l'ai dit, le document de discussion visait à garantir que tout le monde ait véritablement l'occasion d'être entendu au cours des débats. J'ai également dit que la communauté de l'ICANN avait déjà eu l'occasion d'apporter sa contribution mais elle a conscience, surtout au vu des sommes en question, que ce sujet peut intéresser bien plus de personnes que celles qui assistent aux réunions de l'ICANN. Nous avons donc soumis ce

sujet à une consultation publique et nous invitons tout le monde à participer.

Le document en lui-même permet de poser le contexte quant à l'origine des recettes des enchères de nouveaux gTLD, au statut financier, aux discussions déjà en cours, mais surtout, il permet de s'attaquer aux questions qui doivent être étudiées et résolues lors des prochaines étapes du processus.

Parmi ces questions, on a : « Comment s'assurer que les débats restent axés sur l'élaboration d'un cadre, sans déborder sur les manières de dépenser l'argent ? » Je crois que nous avons déjà abordé le sujet lors de certaines sessions. C'est très facile d'avoir des idées. Tout le monde a des idées de projets à financer. Ce n'est pas la question. Mais comment peut-on s'assurer de ne pas aborder ce sujet et dire : « Quel cadre doit être mis en place ? Quelles sont les lignes directrices et les règles qui permettent d'orienter les mesures à prendre quant à la manière de dépenser cet argent ? Quel genre d'expertise est nécessaire ? » Certaines questions fiscales peuvent se présenter à un certain point.

Mais comment s'assurer d'une large participation et implication, et comment faire en sorte de bénéficier d'une expertise pouvant exister dans d'autres secteurs ayant connu une situation semblable ? Prenons par exemple la communauté des ccTLD. Plusieurs responsables ccTLD ont connu une situation similaire,

où ils avaient accès à des recettes, ou alors les ccTLD étaient établis de telle façon que les recettes allaient dans une fondation ou permettaient de financer des projets à part. Il peut être utile de regarder comment ces processus ont été gérés.

Il y a aussi la question du rôle du Conseil d'administration dans ce processus. Comme dit plus tôt, le Conseil a évidemment une responsabilité fiduciaire en la matière. Il a donc un intérêt spécifique à ce sujet. Les administrateurs ont souligné les aspects qu'ils aimeraient voir étudiés. Il est donc nécessaire de discuter de façon plus approfondie pour déterminer le rôle approprié que le Conseil d'administration doit jouer dans ce processus. Il faut évidemment voir les résultats du groupe de travail intercommunautaire et la manière dont le Conseil d'administration procédera.

Il y a aussi [la question] des conflits d'intérêt. Comment peut-on s'assurer que les participants à l'élaboration du cadre ne sont pas les bénéficiaires directs des fonds ? Auquel cas il y aurait évidemment conflit d'intérêt. Dans le cadre du processus, comment peut-on régler la question et faire comprendre clairement dès le début qui pourra ou ne pourra pas réclamer ces fonds après avoir contribué activement à cette tâche ? À moins qu'il s'agisse simplement de déclarer ouvertement tout conflit d'intérêt éventuel.

La question de la formulation, entre autres, pourrait influencer tout cela. Vous connaissez sans doute tous le travail mené par le CCWG-Responsabilité pour éventuellement modifier la mission de l'ICANN ou la formulation de l'objet de la mission. Il faut prendre cela en compte car il est clair que toute dépense doit avoir un lien avec la mission, de même que le travail en cours relativement à l'intérêt public, puisque c'est l'une des questions qui se présentent dans le cadre de la mission de l'ICANN. Nous travaillons dans l'intérêt public mais qu'est-ce que ça veut dire dans le contexte de l'ICANN ? D'autres débats sont en cours à ce sujet.

La question de la mise en œuvre doit aussi être réglée. Quel rôle éventuel aurait un groupe de travail intercommunautaire dans le cadre de la mise en œuvre de possibles recommandations ?

Je ne m'étendrai pas là-dessus. Sachez juste que nous avons eu beaucoup de contributions sur le document de discussion et que la création d'un tel groupe est généralement soutenue. Nous avons reçu plusieurs idées concernant l'exploitation des recettes des enchères, qui nous intéressent. En fait, nous tenons à jour la longue liste de ces idées pour pouvoir les étudier le moment venu. En décembre, nous avons publié une version à jour du document de discussion, qui vise à répondre à certaines demandes de clarification et à revenir sur certaines suggestions.

Où en sommes-nous maintenant ? Maintenant que le document à jour est publié et que nous avons la confirmation que la communauté soutient la création d'un groupe de travail intercommunautaire, la prochaine étape consiste à élaborer une proposition de charte pour ce groupe. À cette fin, le président du Conseil de la GNSO s'est mis en relation avec toutes les SO pour leur demander de nommer des représentants pour composer l'équipe de rédaction chargée de cette charte.

Je rappelle que cette équipe a pour objectif de définir le champ d'action du groupe de travail intercommunautaire. Pour l'instant, elle ne s'intéresse pas aux recommandations ou aux propositions soumises. Son but est vraiment de définir précisément le champ d'action du groupe de travail intercommunautaire, ce qui implique de répondre à certaines questions. À quoi ressemble la participation ? Quelles sont les méthodes de prise de décision ? Quels sont les liens ou autres éléments à prendre en compte ? Je pense que vous connaissez certaines des chartes dont sont dotés tous les groupes de travail. Ces documents définissent la mission de chacun de ces groupes.

Pour l'instant, les représentants de l'ensemble des SO/AC, à part la ccNSO, ont indiqué ne pas être intéressés pour faire partie de l'équipe de rédaction, même si nous savons qu'au niveau individuel, certains pourraient vouloir partager leurs

connaissances au moment où nous commencerons les débats au sein du groupe de travail intercommunautaire.

Nous avons récemment fini de composer l'équipe de rédaction et nous avons eu notre première réunion le 23 février, soit il y a un peu plus d'une semaine. Les membres de cette équipe ont maintenant pour mission d'examiner toutes les informations de référence existantes, y compris dans les commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique et qui font spécifiquement référence à certains des sujets que les gens veulent voir figurer dans la charte.

Nous leur avons fourni un modèle de charte. Comme vous le savez peut-être, des travaux sont actuellement menés pour déterminer les principes applicables aux groupes de travail intercommunautaires. Dans le cadre de ces efforts, un modèle de charte a été élaboré, qui comprend certains des articles types qui doivent figurer dans une charte. Il comprend aussi des formulations types, élaborées lors de précédents travaux. Ce document se veut vraiment un point de départ pour rendre la tâche de l'équipe de rédaction plus facile.

Les membres de l'équipe se réuniront ici à Marrakech pour discuter de la manière d'avancer et établir un calendrier de réunions. Ils n'ont pas encore évoqué la question des délais. Mais du point de vue du personnel et selon les travaux similaires

qui ont été réalisés précédemment, nous espérons que la charte préliminaire sera disponible avant la prochaine réunion de l'ICANN. La prochaine étape majeure de ce processus sera la présentation de la charte préliminaire par l'équipe de rédaction aux différentes organisations membres potentielles, c'est-à-dire l'ICANN, les SO et les AC, qui pourront alors décider de signer et de devenir des organisations membres.

Si ces groupes sont reconnus comme des organisations membres, cela implique certaines responsabilités de leur part, ainsi qu'une participation réelle au processus. Cela veut aussi dire qu'ils auront le devoir d'examiner les recommandations du groupe de travail intercommunautaire et de les adopter ou non.

Notre souhait, comme ça a été le cas dans d'autres groupes de travail récents, est que ce groupe de travail intercommunautaire soit ouvert à toute personne désireuse de participer. Il peut comprendre des membres désignés par les organisations membres, mais ceux-ci jouent plus le rôle d'agents de liaison entre le CCWG et les organisations membres pour veiller à ce que ces dernières soient tenues informées, et à communiquer la position officielle sur tel ou tel sujet. Mais je pense que comme dans d'autres groupes de travail intercommunautaire, les personnes intéressées pourront participer, partager leurs points de vue et travailler sur la base du consensus pour parvenir à un

accord sur le cadre à mettre en place pour les recettes des enchères de nouveaux gTLD.

Je crois que c'est tout ce que j'avais à dire pour aujourd'hui, mais je serais heureuse de répondre à vos éventuelles questions.

RODRIGO SAUCEDO : Merci beaucoup Marika pour [inaudible]. C'est très utile. Nous avons deux commentaires à ce sujet de la part de deux collègues de la région, [Devin] et Tony. On peut peut-être leur laisser la parole en premier pour qu'ils puissent commenter cette présentation, et prendre les questions ensuite. Qui veut y aller en premier ? Dev ? Tony ? Dev, allez-y.

[DEVIN] : Merci. Je m'appelle [inaudible], bonjour à tous. Merci Marika pour cette présentation très détaillée. J'en ai vraiment appris plus sur ce qu'il se passe depuis début février et je pense que pour aller de l'avant, il y a beaucoup de travail à faire en ce qui concerne l'élaboration du cadre et pas seulement le fait de proposer des idées de projets à financer au moyen des recettes des enchères. Vous avez insisté sur le travail à faire et je pense qu'il est essentiel que nous nous impliquions tous dans ce groupe de travail intercommunautaire de la GNSO et dans sa mission. Voilà ma principale remarque là-dessus.

RODRIGO SAUCEDO : Tony ?

ANTHONY HARRIS : Hey tout le monde, c'est à nouveau Noël. Le Père Noël est là. Quelque 105 millions de dollars et davantage encore à venir. Je pense que c'est une perspective très intéressante pour la communauté de l'ICANN. Nous avons vu certaines des spécifications à l'écran, des premières idées sur la manière de se servir de ces fonds.

Je réfléchis rapidement aux points exposés par Marika dans son excellente présentation, certains projets mentionnés pouvant bénéficier de ces fonds ont un rapport avec le travail du Groupe stratégique de la région LAC. Je pense qu'on a du pain sur la planche en tant que groupe. Je propose que le Groupe stratégique de la région LAC soit l'une des sources de propositions, lorsque des propositions seront demandées.

À l'heure actuelle, je fais partie de l'équipe de rédaction. Je suis membre du Conseil de la GNSO, que je représente au sein de l'équipe de rédaction, qui se réunira mercredi. Mais ce ne sera que pour poser les bases de la charte.

Nous aurons probablement le document avant la prochaine réunion à Helsinki. Comme Marika l'a dit, la charte sera alors

finie. Une fois que le groupe de travail intercommunautaire sera formé, il y aura très certainement un appel à propositions sur la manière d'exploiter ces fonds. Je pense que beaucoup de gens dans cette pièce ont des idées très intéressantes quant aux projets que cette manne, ce cadeau de Noël à l'ICANN, pourrait financer. Excusez-moi, je plaisante. Je ne prends pas les choses à la légère. Mais c'est quelque chose de très... intéressant n'est pas le mot que je cherche. C'est quelque chose qui pourrait grandement nous aider à développer de nouveaux projets dans la région et l'Internet en général. Merci.

RODRIGO SAUCEDO : Merci, Tony. Je suis d'accord. Le comité directeur du Groupe stratégique de la région LAC a la possibilité de se pencher sur la question. Nous essaierons de publier les dates et les étapes majeures dans ce domaine. C'est une excellente suggestion. Quelqu'un d'autre a des commentaires ou des questions pour Marika ?

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Personne n'est intéressé par l'argent ?

RODRIGO SAUCEDO : Nous nous conduisons très mal et nous ne méritons rien de la part du Père Noël.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Merci Marika. Je me demandais... je suis un peu perdue avec ce groupe de travail ou cette équipe de rédaction, pourquoi avez-vous besoin de la version finale de la charte à Helsinki ? Y a-t-il quelque chose de déjà prévu ?

MARIKA KONINGS : Non, j'essayais simplement de prévoir le moment auquel le document serait présenté. L'équipe de rédaction n'a pas encore établi de délai, pas plus que la GNSO. Mais en regardant ce qu'ont fait d'autres équipes de rédaction, j'estime le temps que cela prendra. Je ne veux pas mettre davantage l'équipe de rédaction sous pression, mais la réunion à Helsinki pourrait être un objectif en termes de délai, car cela permettrait de discuter du projet en face-à-face entre certains des groupes s'ils ont des questions ou des inquiétudes par rapport à la charte préliminaire telle que présentée. Nous devons aussi voir si ce délai colle avec la nouvelle stratégie des réunions en tant que sujet de discussion majeur puisque que ça ne relève pas à proprement parler de politique.

RODRIGO SAUCEDO : Merci [Karlina]. Merci encore Marika d'être ici. Je dois vous dire que l'ordre du jour de l'espace de la région LAC a été établi par la

communauté elle-même. Avec l'aide de Vanda et d'autres personnes, nous avons lancé un appel à thématiques, et la question des enchères a été choisie, entre autres. Je pense que c'était très intéressant et évidemment, une partie de la mission de l'espace de la région LAC pourrait consister à s'intéresser à ces questions économiques. Tony ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : [en espagnol]

RODRIGO SAUCEDO : Bien. Je pense que c'est le bon moment pour le faire, donc passons au point suivant de l'ordre du jour. Oh, désolé Marika.

MARIKA KONINGS : Je voulais juste en profiter pour faire un peu de pub parce que je suis très heureuse d'être ici, merci de m'avoir invitée. Si vous avez des questions lors de futures réunions ou si ça vous intéresse d'en savoir plus sur la mission d'élaboration de politiques de la GNSO ou sur d'autres sujets, je serais très heureuse de venir vous parler lors de ces réunions ou en dehors des réunions. Nous sommes ravis de pouvoir aider. Je suis installée dans votre région, au Costa Rica, soit sans doute dans le même fuseau horaire que beaucoup d'entre vous.

RODRIGO SAUCEDO : Nous vous prenons au mot, ne vous inquiétez pas pour ça. Merci encore. Le prochain point de l'ordre du jour, ce sont en fait deux sujets liés, concerne ce que nous faisons dans la région pour promouvoir le marché du DNS, et nous avons deux initiatives très importantes. Nous avons l'étude du marché du DNS et nous envisageons de créer un centre [inaudible] DNS comme le font le Moyen-Orient et l'Afrique. Nous allons donc nous attaquer à ces sujets maintenant. Daniel, vous voulez présenter ces deux thématiques ? Ce sera ensuite le tour de Carolina.

[DANIEL] : Merci Rodrigo. Bonjour à tous. Je m'appelle Daniel. Nous travaillons sur l'étude du marché du DNS depuis le début de l'année dernière. Tout d'abord, j'aimerais remercier les membres du comité, Tony, Vanda, [Rubens] des LACTLD pour leur aide dans le cadre de la consultation. Nous avons pu lancer un appel à propositions en septembre dernier. Au début de cette année, nous avons choisi l'entreprise et signé un contrat avec le consortium chargé de gérer cette étude, qui est déjà en cours. Je reviendrai à la fin vous parler du centre [inaudible]. Mais pour le moment, j'ai avec moi Carolina Aguerre, qui est l'une des chercheuses du consortium OXIL, qui a été choisi pour mener

cette étude pendant le premier semestre 2016. Carolina, si vous pouviez nous expliquer un peu ce qu'il en est...

CAROLINA AGUERRE : En ce qui concerne l'étude sur laquelle nous travaillons avec le consortium, nous devrions avoir une version préliminaire avant juin et le rapport final vers septembre. Il s'agit du consortium OXIL LACTLD Internet Communications et URID. Diapo suivante s'il vous plait.

L'objectif de l'étude est d'identifier et de définir les forces et les faiblesses de l'écosystème de cette industrie dans la région, et d'élaborer des recommandations pour faire avancer cette industrie et lui permettre de profiter des possibilités qui se présentent. Je dois dire que c'est une étude assez énorme, pour laquelle nous avons choisi une approche quantitative et qualitative. Diapo suivante s'il vous plaît.

Ma dernière diapo concerne ce que nous faisons en ce moment, la manière dont nous menons ce travail, c'est-à-dire, comme je l'ai mentionné, réaliser une étude qualitative et quantitative divisée en trois phase. Nous en sommes à la phase 1 puisque comme l'a dit Daniel tout à l'heure, le contrat vient seulement d'être signé. Pour l'instant, nous recueillons des données et nous élaborons la méthodologie nécessaire pour gérer l'analyse quantitative de 160 millions de noms de domaine. Nous

analysons donc des fichiers de la zone racine énormes. Une fois les données rassemblées, il sera difficile de revenir en arrière, c'est pourquoi nous cherchons uniquement à élaborer la bonne méthodologie et la bonne approche. Ainsi, quand nous irons de l'avant, nous obtiendrons les informations voulues.

La phase deux consiste à analyser le marché des noms de domaine dans la région. Nous regardons les ccTLD. Nous regardons les gTLD. Nous regardons les parts de marché. Nous regardons où sont hébergés les noms de domaine. Nous regardons les FSI. Nous regardons les entreprises d'hébergement. Nous regardons divers ensembles d'acteurs que nous avons identifiés comme des acteurs clés dans la chaîne d'approvisionnement du DNS. Nous ne faisons pas que nous intéresser aux ccTLD. Nous regardons l'ensemble de l'industrie du DNS en Amérique latine et nous n'allons pas nous contenter de faire un diagnostic, en quelque sorte, de la situation. Nous voulons aussi, et c'est une rumeur dont l'ICANN s'inquiétait, donner des conseils et adresser des recommandations sur la manière de promouvoir le DNS dans la région. Diapo suivante s'il vous plaît.

Où en sommes-nous maintenant ? Nous testons les différents paramètres de l'analyse quantitative des 160 millions de noms de domaine : où ils sont hébergés, quel est leur type de contenu, quel type de contenu est transféré vers la région, quels sont les

enregistrements [inaudible]. Nous envisageons cette tâche selon différentes perspectives et nous essayons simplement d’avoir le plus de variables possibles à ce stade.

Nous avons lancé un questionnaire concernant les LACTLD et nous retenons les données historiques relatives aux LACTLD qui sont pertinentes dans le cadre de l’étude. Nous sommes actuellement en train de concevoir un questionnaire pour les bureaux d’enregistrement. URID travaille déjà avec 2 000 bureaux d’enregistrement et a une grande expérience du marché des bureaux d’enregistrement et des revendeurs en général, pas seulement en Europe mais partout dans le monde. C’est donc un partenaire clé pour les bureaux d’enregistrement dans ce contexte.

Nous sommes aussi en train de concevoir des modèles de questions à poser aux différents acteurs. Outre les entretiens avec les bureaux d’enregistrement, nous aurons 30 entretiens dans 12 pays de la région LAC, identifiés comme des études de cas pour la région. C’est donc une étude approfondie et exhaustive. Stacy, l’une des membres de notre équipe est là et nous sommes très heureux de travailler sur deux continents, l’Europe et l’Amérique latine, afin de réaliser cette étude pour la région, et nous espérons avant tout que le comité du Groupe stratégique de la région LAC nous accompagnera pour la première version préliminaire et les commentaires. La version

préliminaire devrait être prête avant juin puis soumise à une consultation publique, ce qui signifie une version finale au printemps ou à l'automne, chez nous. Merci.

RODRIGO SAUCEDO : Merci Carolina. Je crois que nous sommes à l'heure. Je vais prendre juste une question pour Carolina, sinon nous n'aurons plus le temps. Monsieur le Président, très rapidement. Bien. En fait, nous sommes en retard mais nous avons encore quatre minutes avant de vraiment devoir quitter la pièce. Donc juste une question rapide.

ANTHONY HARRIS : J'ai un petit commentaire à faire. Ça ne concerne pas l'étude, qui à mon avis, sera excellente. Ça concerne ce que nous découvrons dans la région LAC lorsque nous essayons de faire quelque chose dans le cadre de l'ICANN, comme devenir un registre et avoir un nom de domaine. Je suis en plein dedans. Je suis responsable du nom de domaine .at.

Je pensais que nos problèmes prendraient fin une fois payée la somme considérable que nous avons dû verser pour proposer notre candidature, et après avoir fait tout ce que l'ICANN demandait, ce qui n'est pas rien. Après cela, c'est très bien. Le

marché est là. Les bureaux d'enregistrement sont là. Allons-y pour vendre.

Mais ce n'est pas si facile. Il y a un autre obstacle sur la route, surtout si votre nom de domaine vient de la région LAC, pour des raisons sans doute compréhensibles : les bureaux d'enregistrement ne considèrent pas l'Amérique latine comme un marché intéressant. La région ne représente pas beaucoup de ventes pour eux.

Quand vous regardez les chiffres des ventes de noms de domaine, admettons qu'il y ait 700 ou 900 bureaux d'enregistrement – je m'y perds un peu – vous constatez que le marché est en fait entre les mains de sept ou huit entreprises, qui concentrent donc 70 % ou 80 % des ventes. Si ces sept ou huit entreprises estiment que votre nom de domaine n'est pas intéressant, elles ne l'ajouteront pas dans leur système ou elles vous feront attendre. Et pendant ce temps, vous n'avez pas accès à leurs 70 ou 80 millions de consommateurs.

Il est vrai qu'on peut créer son propre bureau d'enregistrement, ou devenir revendeur, ou signer des accords avec des petits bureaux d'enregistrement qui vendront votre nom de domaine. Mais le marché principal n'est pas à votre portée si les gros bureaux d'enregistrement refusent de signer un accord avec vous et commencent à proposer votre nom de domaine sur leurs

portails. Je ne donnerai pas de nom. Pour savoir de qui il s'agit, c'est facile, pensez aux gros bureaux d'enregistrement.

Donc c'est un nouvel obstacle. Nous n'en avons jamais parlé. Nous avons parlé des obstacles pour devenir un bureau d'enregistrement et grâce à cela, nous avons pu éviter la condition de l'assurance. Vous vous rappelez ? Ça représentait 500 000 dollars. Voilà ce que le Groupe stratégique de la région LAC a pu faire. Vous voulez que je m'arrête ?

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Non, non.

ANTHONY HARRIS : D'accord. Donc nous avons cette situation nouvelle que j'essaye de régler. Tous les nouveaux domaines en Amérique latine rencontrent le même problème. Ils doivent se montrer intéressants, sinon les bureaux d'enregistrement ne les proposeront pas. Rendez-vous compte que nous sommes obligés de passer par les bureaux d'enregistrement pour vendre des noms de domaine. Il n'y a pas d'autre canal de vente. Et ils ne sont même pas obligés de vendre nos noms de domaine. Il y a sans doute matière à réfléchir. Merci.

RODRIGO SAUCEDO : Merci Tony. Juste pour finir, nous avons encore une chose à faire. Est-ce que vous seriez d'accord pour avoir un séminaire web après la réunion, dans les prochains jours, pour parler un peu du nouveau projet? Nous pourrions alors discuter plus longuement du projet de centre [d'internat].

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Parfait. Bonne idée.

RODRIGO SAUCEDO : D'accord. Merci beaucoup.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Merci beaucoup, merci à tous, en particulier Tony, Dev, Marika, Bob qui est déjà parti. Je pense que Tony a souligné un point très important. La question n'est pas de savoir si c'est intéressant ou pas. Ça veut dire que je peux proposer une liste de milliers de clients à un bureau d'enregistrement, qui ne voudra pas signer le RAA 2013 et qui ne voudra pas de ce travail. Ce qu'il se passe alors, c'est qu'il faut se mettre en relation avec des bureaux d'enregistrement en dehors de la région, par exemple aux États-Unis. Lorsqu'ils concluent une affaire avec des revendeurs dans le pays, ils payent plus de taxes. Tout est fait pour que les choses ne fonctionnent pas dans notre région. C'est la réalité à laquelle nous devons faire face.

Je discute depuis des années avec le directeur du bureau d'enregistrement. C'est un problème. Maintenant, nous avons des difficultés à cause des nouveaux gTLD. J'en ai parlé avec [Karla]. Elle m'a montré comment ces choses fonctionnaient et c'était très compliqué. Je pense que nous devons faire en sorte que les choses changent, sinon nous ne travaillerons jamais. Merci beaucoup. Je suis heureuse que vous soyez là. Merci. Rendez-vous à Helsinki.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]